

économie de temps de paix à une économie de temps de guerre. Les connaissances en production, commerce intérieur, prix, balance des paiements internationaux, etc., sont beaucoup plus vastes qu'en 1914-18 et le Gouvernement y a puisé abondamment.

*Collaboration avec la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.*—Après la création de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, le chef de la Branche du Commerce Intérieur du Bureau Fédéral de la Statistique a été mis à la disposition du nouvel organisme. Il agit en qualité d'officier de liaison entre la Commission et le Bureau, le personnel étant fourni par la Commission mais organisé par le Bureau. Les statistiques sur le charbon sont réunies et calculées pour le compte de l'administrateur du charbon. A la demande de l'administrateur des peaux et cuirs, une série mensuelle de statistiques sur les stocks de peaux et cuirs a été inaugurée. Les calculs des prix ont été considérablement augmentés, particulièrement en ce qui concerne les statistiques sur le coût de la vie, et de vastes relevés sur les prix sont fournis régulièrement à la Commission à de fréquents intervalles.

Sous l'empire de l'ordonnance de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, relativement à la licence que doivent se procurer les particuliers et les établissements qui vendent ou achètent pour revendre des denrées et des services spécifiés, la Branche du Commerce Intérieur du Bureau est devenue la division des archives pour ce travail. Plus de 330,000 maisons d'affaires ont obtenu leurs licences et ont été codifiées d'après leur genre respectif de commerce. Une classification complète a été faite d'après laquelle des ordonnances, des bulletins, des affiches et des circulaires ont été envoyés. Ce travail a eu pour résultat de fournir aux administrateurs des listes d'établissements dont ils font usage dans leurs diverses administrations.

*Collaboration avec la Commission de Contrôle du Change étranger.*—La Branche du Commerce Intérieur du Bureau coordonne aussi son travail avec celui de la Commission de Contrôle du Change étranger. Trois de ses représentants ont leurs bureaux dans les locaux de la Commission de Contrôle du Change étranger. La Branche a collaboré à la préparation des formules et des questionnaires dont se sert la Commission dans son travail statistique. Conformément aux exigences de la Commission de Contrôle du Change étranger, le travail statistique sur le tourisme a été réorganisé.

*Collaboration avec la Commission d'Assurance-Chômage et le Ministère du Travail.*—La Division de l'Analyse Sociale et des Recherches Economiques du Bureau a été chargée de réunir, calculer et dresser en tableaux les statistiques de la Commission d'Assurance-Chômage. L'enregistrement annuel de 1942 a pour objet de fournir les données additionnelles nécessaires à "l'inventaire des effectifs mobilisables". Une fois terminé, cet inventaire donnera tous les renseignements nécessaires à l'utilisation maximum du capital humain du Canada. En avril 1942, les formules d'enregistrement ont été terminées pour toutes les personnes (assurées ou non) travaillant pour le compte de toute compagnie employant un personnel assuré. Une ordonnance supplémentaire du Directeur du Service Sélectif National exige l'enregistrement de tous les hommes sans travail. Ces dossiers des effectifs mobilisables ont été compilés par le Bureau de la Statistique: ils contiennent plus de trois millions de noms ainsi que les détails relatifs à l'âge, l'état conjugal, l'occupation, les connaissances additionnelles, l'industrie et autres données connexes qui permettront à chacun d'obtenir de l'emploi dans le domaine où il pourra contribuer le plus à